2026

BAROMÈTRE DU POUVOIR DE VIVRE

Ce que les chiffres disent, ce que les gens vivent

Fondation Jean Jaurès

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Sommaire

Introduction 3

En synthèse 5

Focus thématiques 7

Vivre dignement 8

Travailler 10

Se loger 12

Se soigner 14

S'alimenter 16

Vivre dans un environnement sain 18

S'adapter au changement climatique 20

Se déplacer au quotidien 22

Accéder aux services publics 24

Prendre du temps pour soi 26

S'éduquer et se former 28

Vivre ensemble 30

Participer et agir 32

Se projeter dans l'avenir 34

Publication : novembre 2026

Baromètre réalisé par le Pacte du pouvoir de vivre et la Fondation Jean-Jaurès, en collaboration avec Ipsos-BVA

Coordination
- Jérémie Peltier et Antoine Bristielle pour la Fondation Jean-Jaurès
- Christophe Robert, Amandine Lebreton et Maëlys Bannier pour le Pacte du pouvoir de vivre

Graphisme : Solenn Marrel

INTRODUCTION

La France traverse aujourd'hui une période de tensions majeures. Aux crises qui se succèdent depuis plusieurs années — crise sanitaire, inflation, tensions géopolitiques, accélération du changement climatique — s'ajoutent une instabilité et une faiblesse politique persistantes, une inquiétude mortifère quant à la capacité de l'État à assurer encore la sécurité des biens et des personnes et des difficultés croissantes à dégager des réponses collectives. Dans le même temps, les mouvements sociaux qui traversent le pays fin 2026, à commencer par la mobilisation de la jeunesse autour des conditions d'éducation, mais aussi plus largement des conditions de vie et de l'avenir des nouvelles générations, témoignent de la persistance d'un profond malaise social. Derrière la diversité des revendications s'exprime une même interrogation sur la capacité de notre modèle économique et social à répondre aux besoins et aux aspirations de la population.

À quelques mois de l'élection présidentielle de 2027, la question des réponses politiques à apporter à ces tensions se pose avec une acuité particulière.

Comment répondre aux difficultés économiques et sociales rencontrées par les Françaises et les Français ? Comment concilier les impératifs budgétaires avec les besoins de protection et de solidarité ? Comment, plus largement, redonner des perspectives dans une société marquée par l'accumulation des crises et les incertitudes sur l'avenir ? Et enfin, quelles conditions et quelles politiques mettre en œuvre pour apaiser la société ? Pour répondre à ces interrogations, encore faut-il disposer d'un diagnostic précis de la situation sociale du pays.

Si les difficultés que traverse la France font l'objet d'un débat politique permanent, leur compréhension demeure souvent fragmentée. Les discussions se concentrent tour à tour sur le pouvoir d'achat, l'accès aux soins, les difficultés de logement, la dégradation des services publics, l'adaptation au changement climatique ou encore les inégalités territoriales. Chacun de ces sujets fait l'objet d'analyses spécifiques, mais ils sont plus rarement appréhendés dans leur ensemble, alors même qu'ils se cumulent et interagissent dans la vie quotidienne. Surtout, les indicateurs économiques et sociaux « traditionnels », aussi indispensables soient-ils, ne suffisent pas à rendre compte de la diversité des difficultés rencontrées. Ils font fi de la perception des réalités vécues par chaque individu, tout aussi structurantes pour comprendre notre société.

UN ÉTAT DES LIEUX DU POUVOIR DE VIVRE

C'est pour dépasser cette approche fragmentée et parfois déconnectée du réel que le Pacte du pouvoir de vivre et la Fondation Jean-Jaurès ont souhaité réaliser ce premier Baromètre du pouvoir de vivre. Notre ambition est de proposer un diagnostic aussi complet que possible des conditions de vie de la population en France, en partant d'une interrogation simple : dans quelle mesure nos concitoyen·nes disposent-ils réellement des moyens de vivre dignement et de construire leur avenir ?

La notion de « pouvoir de vivre » invite précisément à dépasser la seule question du pouvoir d'achat pour s'intéresser plus largement à la capacité des individus à mener la vie qu'ils souhaitent. « Pouvoir de vivre », c'est disposer de ressources suffisantes, mais c'est également pouvoir se loger convenablement, accéder aux soins, se nourrir correctement, se déplacer, bénéficier de conditions de travail satisfaisantes ou encore vivre dans un environnement sain et sûr. C'est aussi être en capacité de participer pleinement à la vie sociale et citoyenne, de prendre part à la construction et à la mise en œuvre des politiques publiques, et de contribuer ainsi aux choix collectifs qui façonnent la société. Cela constitue autant de dimensions qui, prises ensemble, déterminent la capacité de chacun à vivre dignement dans un monde habitable et d'avoir une véritable maîtrise de son existence.

UNE DOUBLE APPROCHE : CE QUE LES CHIFFRES DISENT ET CE QUE LES GENS VIVENT

Pour appréhender cette réalité, le Baromètre articule deux approches complémentaires : les données brutes et le sensible. La première consiste à mobiliser les données statistiques disponibles, majoritairement issues des données publiques, afin de dresser un état des lieux objectif des conditions de vie en France, à hauteur du quotidien. La seconde repose sur une enquête d'opinion, réalisée par l'Institut Ipsos du 3 au 10 septembre 2026 sur un échantillon de 12 000 Françaises et Français représentatifs de la population, destinée à comprendre comment ces réalités sont vécues par la population, les difficultés qu'elle rencontre et les inquiétudes qu'elle exprime pour l'avenir. Cette confrontation entre indicateurs objectifs et perceptions subjectives permet de mieux saisir l'ampleur des fragilités sociales, mais également les éventuels décalages entre les situations mesurées et la manière dont elles sont ressenties.

Ce baromètre offre par ailleurs deux niveaux de lecture du pouvoir de vivre de notre société :

- **Une lecture thématique**, à travers les enjeux qui structurent le pouvoir de vivre au quotidien ;

- **Une lecture transverse** des résultats, et plus généralement des enseignements sur les conditions politiques et sociales qui permettront d'apaiser la société.

NOURRIR LE DÉBAT PRÉSIDENTIEL DE 2027

Un certain nombre de tensions qui traversent notre pays prennent en grande partie leur source dans des difficultés sociales et économiques qui s'enkystent depuis des années et qui se mêlent à un manque d'écoute et de considération, terreau de frustrations croissantes qui nourrissent la colère.

Dans ce contexte, chaque candidat a le devoir de regarder de près ce que vit la population. Ce baromètre est une contribution de la Fondation Jean-Jaurès et du Pacte du pouvoir de vivre, fort de la diversité des organisations qui le composent, qui mettent à disposition du débat public leur lecture fine des enjeux actuels et leur expertise proche du terrain et de nos concitoyen·nes. **Le Pacte du pouvoir de vivre et la Fondation Jean-Jaurès souhaitent ainsi partager une grille de lecture du pouvoir de vivre en France, afin de permettre aux acteurs de la vie démocratique et aux responsables politiques, notamment aux candidats et candidates à l'élection présidentielle, de construire des réponses à la hauteur de ce que vit notre pays et des attentes des citoyen·nes.**

EN SYNTHÈSE

LA MOITIÉ DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS A LE SENTIMENT DE S'EN SORTIR DIFFICILEMENT

Alors que plus de **15%** de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté, auxquels s'ajoutent 8% de ménages situés dans son « halo », c'est-à-dire juste au-dessus du seuil, **notre enquête révèle qu'un Français sur deux déclare aujourd'hui s'en sortir difficilement pour vivre correctement et dignement.** Le sentiment de fragilité économique dépasse donc très largement les seules populations considérées comme pauvres ou proches de la pauvreté.

L'inflation, liée entre autres à l'augmentation du prix de l'énergie, du carburant et de l'alimentation, est vraisemblablement au cœur de ce sentiment partagé par la moitié de la population française. Mais elle n'explique probablement pas tout : elle s'ajoute aux tensions vécues sur le logement, les salaires, la précarisation du travail...

Si les dépenses du quotidien pèsent sur le présent, elles sont aussi une source d'inquiétude pour l'avenir. **Une majorité de Françaises et de Français s'inquiète de leur capacité à faire face aux dépenses du quotidien dans les prochaines années, et à l'impact de celles-ci sur leur niveau de vie.** Les répondants citent leur inquiétude liée au prix de l'énergie à **59%**, suivie par les dépenses de mobilité (carburant, transports en commun) à **45%**, l'alimentation à **44%** et la santé à **38%**.

En complément, **notre enquête met en évidence que plusieurs renoncements structurent le quotidien** et peuvent contribuer à « une vie rétrécie » :

- **50% des répondants déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé, pour des raisons financières, à la qualité des aliments qu'ils auraient souhaité acheter au cours des six derniers mois,** et 19% ont dû renoncer, au moins ponctuellement, à certains repas.

- **20% des répondants renoncent à leurs droits, de manière consciente, en ne faisant pas appel aux aides auxquelles ils ont droit notamment à cause de la complexité administrative ou d'un montant d'aide trop faible au regard des démarches à effectuer.**

- **20% des parents ont dû renoncer à des souhaits de scolarité ou de formation pour leurs enfants pour des raisons financières ou encore de formations adaptées à proximité du domicile.**

- **19% ne disposent pas de temps pour eux-mêmes,** une réalité qui concerne 27 et 28% des ouvriers et employés.

Ces renoncements ne traduisent pas seulement la contrainte budgétaire : ils racontent une vie qui se rétrécit, des aspirations auxquelles il faut renoncer et un avenir qui devient plus difficile à envisager. Ils illustrent le sentiment de déclassement, pour une partie croissante de la population, qui voit ses conditions de vie se dégrader. Lorsque se nourrir correctement, se loger, se déplacer, ou encore se soigner impose des arbitrages permanents, le sentiment de pouvoir sur sa vie s'érode.

DES CONDITIONS CONCRÈTES D'EXISTENCE DÉGRADÉES

Le deuxième enseignement tient au fait que les difficultés des Françaises et des Français ne se limitent pas à la question des revenus mais concernent plus largement les conditions concrètes d'existence. Parmi les actifs travaillant depuis au moins cinq ans, **44% considèrent ainsi que leurs conditions de travail se sont dégradées au cours des cinq dernières années,** contre seulement **11%** qui estiment qu'elles se sont améliorées.

En matière de santé, 54% des sondés se disent préoccupés par l'état dégradé de l'hôpital public et 51% par les délais trop longs pour obtenir un rendez-vous médical ou un soin. Ces résultats montrent combien le pouvoir de vivre dépend aussi de la qualité des emplois, de l'accès aux services essentiels et, plus généralement, de l'environnement dans lequel évoluent les individus.

L'impact du changement climatique sur la vie quotidienne pèse sur les conditions de vie et se cumule à ces ressentis. Notre enquête montre que **les Français considèrent que les lieux de la vie quotidienne sont globalement peu adaptés au changement climatique, un chiffre particulièrement haut pour les services de santé, à hauteur de 62%**. Le lieu de travail, la ville ou la commune, ou encore l'école sont par ailleurs identifiés par près de la moitié des répondants comme peu adaptés à la crise climatique.

COMPTER SUR QUI, COMPTER SUR QUOI ?

1 Français sur 3 dit n'avoir personne ou presque sur qui compter en cas de coup dur et 38% d'entre eux déclarent ne pas pouvoir compter sur un héritage.

35% des Françaises et des Français déclarent ne pas pouvoir compter sur suffisamment de personnes en cas de coup dur, pour une aide financière, matérielle ou morale. Ce chiffre met en lumière l'isolement et la vulnérabilité de millions de personnes qui, en cas d'accident de la vie, de période difficile, craignent de basculer dans la pauvreté. En regard, ce chiffre pointe le besoin de solidarité et de maillage à construire autour de chaque individu, avec le rôle essentiel des dispositifs de solidarité collective en relais, et parfois en compensation, voire en substitution aux solidarités familiales et personnelles. C'est précisément lorsque l'entourage fait défaut que les solidarités collectives prennent le relais, qu'elles émanent de l'État, à travers la protection sociale par exemple, ou des maillages territoriaux, par le biais des associations et des solidarités locales. Leur rôle est essentiel pour éviter que l'isolement ne se transforme en précarité.

Au-delà du sentiment d'isolement, la perspective de ressources patrimoniales est très inégale selon les personnes, ce qui conditionne la capacité à faire face au quotidien et à préparer l'avenir : **38%** des Français déclarent ne pas pouvoir compter sur un héritage de la part de leur famille. Cette proportion atteint **49%** chez les ouvriers. Au-delà de la question patrimoniale, cela nous invite à regarder ceux qui ne disposent pas de cette ressource et la manière dont cela influe sur leurs perspectives d'avenir, les projets qu'il leur est possible d'envisager, et la capacité à absorber une inflation et des contraintes budgétaires toujours plus fortes.

ÂGES, LIEUX DE VIE, STATUT DE LOGEMENT : DES LIGNES DE DIVERGENCE

Notre étude souligne la diversité des situations sociales et territoriales qui se cachent derrière les moyennes nationales et l'importance d'analyser les parcours de vie pour trouver des réponses politiques adaptées.

Les contraintes, ressentis ou inquiétudes ne sont pas les mêmes selon l'âge, la catégorie sociale ou le lieu de résidence. Ainsi, **93%** des habitants des communes de moins de 2 000 habitants se déclarent dépendants de leur voiture pour leurs déplacements quotidiens, contre seulement **35%** dans l'agglomération parisienne. De même, les dépenses de logement suscitent des inquiétudes beaucoup plus fortes chez les jeunes et les locataires.

Ces différences rappellent qu'il n'existe pas une expérience uniforme des difficultés sociales, mais une diversité de situations appelant des réponses ajustées.

DAVANTAGE DE SÉCURITÉ ET MOINS D'INÉGALITÉS POUR APAISER LA SOCIÉTÉ

95% des Françaises et des Français considèrent vivre dans une société conflictuelle. Ce chiffre résonne plus que jamais avec les tensions sociales et les dégradations et violences survenues les 17 et 18 octobre 2026. Pour retrouver le chemin de l'apaisement et réduire les divisions, il importe d'entendre la diversité des expériences vécues, les colères et les inquiétudes et, d'y apporter des réponses à la hauteur des réalités vécues.

Notre enquête met en évidence que l'insécurité et les incivilités sont la première cause de tension : **59%** des Français considèrent que ce sont l'insécurité et les incivilités qui contribuent le plus aux tensions de la société française aujourd'hui. Suivent les inégalités économiques et sociales (**42%**) et le sentiment d'injustice (**32%**) qui font partie, pour les répondant·es, des quatre premières causes de tensions dans la société.

Par conséquent, quand on les interroge sur les éléments les plus importants pour construire une société apaisée, **42%** des Français citent la sécurité des personnes et des biens, **39%** une justice perçue comme équitable, **39%** le respect des règles communes, et **31%** la réduction des inégalités.

FOCUS THÉMATIQUES

Le pouvoir de vivre va bien au-delà de la seule question du pouvoir d'achat : il se décline dans tous les pans de la vie quotidienne. Il a tout à voir avec l'accès aux droits, intègre pleinement la question environnementale, inclut le lien social, englobe la capacité à participer à la vie de la cité et touche aux différents temps de la vie.

Ce baromètre s'articule ainsi autour de 14 thématiques qui, ensemble, définissent le pouvoir de vivre, autrement dit la capacité pour chaque citoyen·ne de vivre dignement, dans un environnement sain, et d'être acteur·trice de la vie de la cité.

Pour chacune de ces thématiques, nous avons choisi de donner à voir, de manière synthétique, la réalité de ce que vivent les citoyennes et les citoyens en 2026, en croisant deux approches complémentaires :

- Trois indicateurs issus de données publiques, qui mettent en lumière certains enjeux actuels particulièrement structurants pour les personnes ;
- Les résultats de notre enquête, réalisée avec Ipsos bva, qui rendent compte de la manière dont les personnes vivent ces situations, entre préoccupations, inquiétudes et aspirations pour l'avenir.

Ce baromètre n'a pas pour ambition à dresser un état des lieux exhaustif de chaque thématique, mais à mettre en lumière certains enjeux majeurs, qui sont également au cœur de l'action des organisations membres du Pacte.

Ces éclairages ont vocation à nourrir les réflexions des responsables politiques et, plus largement, les débats de la campagne présidentielle de 2027, afin que celle-ci soit au plus près des réalités vécues par nos concitoyens.

Le pouvoir de...

VIVRE DIGNEMENT

Les situations de fragilité économique ne se limitent pas aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté : elles concernent également des ménages qui, sans être considérés comme pauvres au sens statistique, disposent de marges de manœuvre financières très réduites et peuvent rapidement basculer dans la pauvreté.

Vivre dignement suppose donc de disposer de ressources suffisantes pour répondre à ses besoins, mais aussi de pouvoir faire face aux imprévus, préserver des temps de repos et de loisirs, et prendre part pleinement à la vie sociale et collective.

8% des ménages situés dans le halo de pauvreté

En France métropolitaine, **15,4% de la population vit sous le seuil de pauvreté**[1] – un chiffre qui, selon l'Insee lui-même, ne rend pas pleinement compte de la réalité. Ce sont près de dix millions de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian. Au-delà de la pauvreté statistique, **8% des ménages se situent dans le halo de pauvreté**[2]**,** c'est-à-dire juste au-dessus du seuil, avec des revenus compris entre 60% et 70% du niveau de vie médian. Si la donnée publique écarte ces ménages de son calcul de la pauvreté, leurs marges de manœuvre restent limitées. Face aux dépenses du quotidien et aux imprévus, cette fragilité les expose à un risque accru de basculement dans la pauvreté.

13% des personnes en situation de privation matérielle et sociale

Le revenu disponible ne dit pas toujours la capacité réelle des personnes à subvenir à leurs besoins. En effet, **13% de la population ne peut satisfaire au moins cinq besoins de la vie courante considérés comme essentiels**[3]. Pour ces personnes, les marges de manœuvre sont extrêmement réduites pour faire face aux dépenses contraintes, aux imprévus et maintenir des conditions de vie décentes. Des renoncements qui révèlent des formes plus diffuses de précarité, et alimentent le sentiment d'insécurité économique et la peur du déclassement chez des ménages pourtant situés au-dessus du seuil de pauvreté.

6,9% des salariés sous le seuil de pauvreté

Si le chômage et l'inactivité exposent à la précarité, l'emploi n'en protège pas systématiquement. **En effet, 6,9% des salariés vivent sous le seuil de pauvreté**[4]. Temps partiel subi, contrats précaires ou faibles rémunérations peuvent ainsi conduire à travailler sans disposer de ressources suffisantes pour vivre dignement. On note également qu'un quart des personnes **sans domicile occupe un emploi**[5], soit **84 000 personnes** concernées.

1 - Insee, L'essentiel sur la pauvreté, juillet 2026

2 - Observatoire Emmaüs des budgets contraints, décembre 2025

3 - Insee, Privation matérielle et sociale en 2024, mai 2025

4 - Insee, Pauvreté selon le statut d'activité et le seuil, juillet 2026

5 - Insee, Les sans domiciles et l'emploi, avril 2014

Les résultats de notre enquête

Un répondant sur deux déclare aujourd'hui s'en sortir difficilement, compte tenu des ressources de son foyer, et rencontre des difficultés pour vivre correctement et dignement. Ce sentiment de fragilité financière concerne donc une part particulièrement importante de la population française, même s'il est loin de se répartir uniformément dans la société.

Les différences sociales sont particulièrement importantes : 65% des ouvriers et 63% des employés déclarent s'en sortir difficilement. Ce sentiment de fragilité financière atteint 57% chez les 35-49 ans et 55% chez les 50-59 ans. Il est singulièrement marqué dans les communes de moins de 2 000 habitants, où 55% des habitants disent rencontrer des difficultés pour vivre correctement et dignement.

À cette précarité ressentie au quotidien s'ajoute une inquiétude importante concernant les prochaines années. Celle-ci se concentre d'abord sur des dépenses essentielles, face auxquelles les ménages disposent de marges d'arbitrage limitées. **59% des Français et des Françaises craignent que les dépenses d'énergie – chauffage, électricité – affectent négativement leur niveau de vie dans les prochaines années. Elles arrivent nettement en tête, devant les dépenses de mobilité, citées par 45% des Français interrogés, les dépenses alimentaires (44%) et les dépenses de santé (38%).**

L'inquiétude exprimée porte donc d'abord sur la capacité à continuer à assumer les dépenses essentielles et difficilement compressibles de la vie quotidienne.

Toutes les catégories de population ne sont cependant pas confrontées aux mêmes préoccupations. Les dépenses de mobilité sont citées par 55% des ouvriers et employés, contre 45% de l'ensemble des sondés. L'écart est également particulièrement marqué concernant l'alimentation : 51% des ouvriers craignent que ces dépenses affectent négativement leur niveau de vie, contre 36% des cadres supérieurs, soit 15 points d'écart.

Le territoire de résidence joue également un rôle important : 55% des habitants des petites communes citent les dépenses de mobilité parmi celles susceptibles de dégrader leur niveau de vie, contre 45% en moyenne et 41% dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants. Enfin, les préoccupations évoluent selon l'âge : si les dépenses de logement ne sont citées que par 21% de l'ensemble de la population, cette proportion atteint environ 45% chez les jeunes.

Ces résultats révèlent un décalage entre la pauvreté mesurée objectivement et la fragilité économique ressentie : si la donnée publique recense 15,4% des Français sous le seuil de pauvreté, et 8% des ménages dans son halo, ils sont 50% à avoir déclaré éprouver des difficultés à vivre correctement et dignement dans notre enquête. La fragilité économique ressentie déborde donc très largement les seules populations considérées comme pauvres ou proches de la pauvreté, et touche des ménages dont les marges de manœuvre se réduisent face au poids croissant des dépenses essentielles et contraintes.

Un Français sur deux déclare s'en sortir difficilement compte-tenu des ressources de son foyer.

Le pouvoir de...

TRAVAILLER

Si le travail occupe une place considérable dans la vie de chacun et chacune et peut être source d'épanouissement, exercer une activité professionnelle ne garantit pas toujours des conditions de vie satisfaisantes. Contrats précaires, temps partiel contraint ou horaires atypiques peuvent fragiliser les parcours professionnels, affecter le temps disponible, les relations sociales...

Au-delà de l'accès à l'emploi, il importe de regarder les conditions dans lesquelles les personnes exercent leur activité professionnelle et comment leur travail pèse, ou non, sur les temps de vie et le quotidien.

22,7 % des salariés à temps partiel le subissent

L'accès à l'emploi ne garantit pas toujours des conditions de travail choisies ou compatibles avec une vie personnelle équilibrée. En effet, **près d'un quart des salariés à temps partiel (22,7%) occupent un temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à temps complet**[1], une proportion qui atteint 28,2% chez les 15-24 ans concernés. Ce temps partiel subi limite les revenus et peut freiner l'accès au logement, à l'emprunt ou à l'épargne, tout en réduisant la capacité des ménages à absorber les dépenses imprévues.

46 % des salariés travaillent en horaires atypiques

À ces contraintes s'ajoutent les horaires atypiques, auxquels **46% des salariés sont exposés**, le soir, la nuit ou le week-end[2]. Si ces réalités répondent aux besoins de continuité de nombreux secteurs d'activité et peuvent être choisies par certains travailleurs, elles peuvent aussi être subies et imposer de vivre à contretemps des rythmes sociaux « ordinaires ». Travailler le soir, le week-end ou la nuit peut compliquer la vie familiale, les loisirs et les activités sociales, mais aussi l'accès aux services et aux soins, ou encore l'organisation de la garde des enfants. Cette désynchronisation peut également peser sur la santé : les horaires de nuit et les horaires irréguliers perturbent notamment les temps de repos et les rythmes biologiques.

2 fois plus de chômage chez les personnes en situation de handicap

Au-delà des aléas qui peuvent advenir dans un parcours professionnel, les situations individuelles ne placent pas tous les individus dans les mêmes conditions d'accès à l'emploi. **En France, 12% des personnes reconnues handicapées étaient au chômage en 2023, 1,7 fois plus que la moyenne nationale**[3]. Cette situation traduit les obstacles persistants tout au long des parcours professionnels : difficultés d'accessibilité, adaptation encore insuffisante des postes de travail, discriminations à l'embauche, ou ruptures de parcours liées à l'apparition ou à l'évolution d'un handicap.

1 - Insee, Emploi, Chômage, Revenus du travail, *Temps Partiel*, juin 2025

2 - Insee, Emploi, Chômage, Revenus du travail, *Organisation du temps de travail*, juin 2025

3 - Agefiph, Tableau de bord 2025 Emploi et chômage des personnes handicapées, 2025

Les résultats de notre enquête

Parmi les actifs travaillant depuis au moins cinq ans, 44% considèrent que leurs conditions de travail se sont dégradées au cours des cinq dernières années. À l'inverse, seuls 11% estiment qu'elles se sont améliorées.

Ce sont les 50-59 ans qui portent le regard le plus négatif sur les évolutions récentes : 48% déclarent que leurs conditions de travail se sont dégradées. Pour autant, 41% des 18-34 ans font également état d'une dégradation.

Les professions intermédiaires sont les plus nombreuses à constater une dégradation (à 49%). Mais le sentiment est également partagé par 41% des employés et 41% des ouvriers. Ces résultats sont importants : le sentiment d'une détérioration des conditions de travail ne se concentre pas exclusivement sur les emplois habituellement considérés comme les plus précaires ou les plus exposés aux contraintes physiques et traverse différentes catégories d'emploi dans le monde du travail.

L'enseignement principal tient donc à l'ampleur générale du sentiment de dégradation, qui irrigue toutes les professions, les âges et les catégories socioprofessionnelles. Quel que soit le groupe considéré, une proportion importante des actifs estime travailler aujourd'hui dans de moins bonnes conditions qu'il y a cinq ans. Et surtout, très peu perçoivent une évolution inverse.

Ce ressenti donne à voir une autre dimension : les difficultés liées au travail ne concernent pas uniquement les situations les plus contraintes – temps partiel subi ou horaires atypiques – mais concernent une part beaucoup plus large des actifs.

Le décalage est important pour comprendre ce que signifie aujourd'hui le « pouvoir de travailler ». L'enjeu ne réside pas seulement dans l'accès à l'emploi en tant que tel ou dans les formes les plus manifestes de précarité professionnelle. Pour une part importante des actifs, c'est l'expérience même du travail et son évolution qui sont vécues négativement. **Le fait que 44% des sondés constatent une dégradation de leurs conditions de travail, quand seulement 11% constatent une amélioration, témoigne d'un sentiment de détérioration qui dépasse largement les seules situations professionnelles les plus fragiles.**

Parmi les actifs travaillant depuis au moins cinq ans, 44% considèrent que leurs conditions de travail se sont dégradées au cours des cinq dernières années.

Le pouvoir de...

SE LOGER

Le logement est une condition essentielle de stabilité, d'autonomie et de bien-être. Il ne s'agit pas seulement de disposer d'un toit, mais de vivre dans un espace autonome, adapté à ses besoins, suffisamment confortable et financièrement soutenable.

Lorsque l'une de ces dimensions fait défaut, le logement devient un facteur de fragilisation : il peut limiter les choix de vie, peser durablement sur le budget des ménages, mais aussi affecter la santé, la vie sociale ou encore la capacité à se projeter dans l'avenir.

4,1 millions de personnes mal logées en France

En France, **4,1 millions de personnes sont mal logées, dont 350 000 sans domicile fixe**[1]. Parmi elles, 2,9 millions vivent dans des conditions très difficiles, marquées par un surpeuplement accentué ou un manque de confort essentiel — absence d'eau courante, de douche, de WC intérieurs, de cuisine ou de moyen de chauffage.

40,7 % du revenu des ménages les plus modestes consacré au logement

Le poids des dépenses de logement peut contribuer à fragiliser les conditions de vie. En 2017, les 10% des ménages les plus modestes consacraient **40,7% de leurs revenus au logement après aides, contre 16,4% des ménages les 10% les plus aisés**[2]. Lorsqu'une telle part du budget est absorbée par le logement, les ressources disponibles pour les autres besoins (alimentation, santé, loisirs, mobilité, capacité à faire face aux imprévus) sont mécaniquement réduites.

12,1 millions de personnes fragilisées par rapport au logement

On compte par ailleurs **12,1 millions de personnes fragilisées par rapport au logement en 2025**[3], notamment en raison d'un effort financier excessif, d'un habitat inadapté ou de difficultés à maintenir une température confortable. Parmi elles, 3,5 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique liée à la sensation de froid. Les effets du changement climatique renforcent encore cet enjeu avec les canicules qui s'intensifient et se multiplient, provoquant d'importantes conséquences sanitaires et sociales pour des millions de personnes contraintes de vivre dans de véritables bouilloires thermiques.

1 - Fondation pour le logement des défavorisés, Rapport sur l'état du mal-logement en France, janvier 2026

2 - Service des données et études statistiques (SDES), Le poids des dépenses de logement dans le revenu des locataires, mars 2026

3 - Fondation pour le logement des défavorisés, Rapport sur l'état du mal-logement en France, janvier 2026

Les résultats de notre enquête

Le coût du logement constitue une première dimension du « pouvoir de se loger » : **21% des Français considèrent que leurs dépenses de logement — loyer ou remboursement de crédit — risquent d'impacter négativement leur niveau de vie dans les prochaines années.** Mais cette moyenne masque des écarts très importants selon les situations. **L'inquiétude concerne 42% des locataires, contre seulement 9% des propriétaires.** Elle est également particulièrement forte chez les jeunes : **45% des 18-24 ans et 38% des 25-34 ans redoutent l'impact futur de leurs dépenses de logement,** contre 20% des 35-49 ans, 10% des 60-69 ans et 8% des 70 ans et plus. Enfin, la contrainte apparaît plus fortement ressentie dans les territoires les plus urbanisés : les dépenses de logement sont citées par 30% des habitants de l'agglomération parisienne, contre 13% de ceux des communes de moins de 2 000 habitants. Le poids du logement apparaît ainsi très inégalement réparti : il constitue une préoccupation beaucoup plus importante pour les locataires, les jeunes et les habitants des grandes agglomérations.

Plus d'un tiers des sondés (37%) considèrent par ailleurs que leur logement n'est pas suffisamment adapté pour faire face aux variations importantes de température. Derrière ce chiffre se cachent des réalités très différentes. En effet, **54% des locataires considèrent leur logement mal adapté, contre seulement 29% des propriétaires.** Le statut d'occupation apparaît ainsi comme l'un des principaux facteurs de différenciation dans la perception de la qualité thermique du logement. Ce résultat peut notamment être lu sous l'angle de la capacité à agir sur son propre logement : les propriétaires sont généralement davantage en mesure de décider directement de travaux, là où les locataires dépendent plus largement des décisions de leur propriétaire.

Les différences territoriales sont également importantes. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, 69% des habitants considèrent leur logement adapté aux périodes de grand froid ou de forte chaleur. Cette proportion tombe à 52% dans l'agglomération parisienne.

La question du logement ne se limite donc pas à la possibilité de disposer d'un toit ou à son coût : elle concerne également sa capacité à protéger effectivement ses occupants. Sur ce point, notre étude fait apparaître une vulnérabilité largement ressentie, mais très inégalement répartie, qui touche particulièrement les locataires et les habitants des grandes agglomérations.

21% des Français considèrent que leurs dépenses de logement — loyer ou remboursement de crédit — risquent d'impacter négativement leur niveau de vie dans les prochaines années.

Le pouvoir de...

SE SOIGNER

L'accès aux soins et à la santé repose sur la disponibilité de l'offre médicale, la proximité des professionnels de santé, ou encore la capacité à financer le soin.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les inégalités de santé se renforcent et peuvent affecter durablement la capacité de chacun et chacune à accéder à des soins adaptés, dans des délais compatibles avec leurs besoins.

77 % des Français·es ont renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois

En 2026, **les trois quart des Français·es déclarent avoir renoncé à des soins au cours des douze derniers mois**[1], principalement en raison des délais pour obtenir un rendez-vous ou de l'éloignement des professionnels. Une progression de 12 points par rapport à 2025, qui illustre les difficultés d'accès à un professionnel de santé, particulièrement dans les territoires ruraux encore trop confrontés à une offre médicale insuffisante. Les renoncements sont aussi souvent liés au coût des consultations et aux dépassements d'honoraires. En 2024, 74% des nouveaux médecins se sont installés en secteur 2 (où les praticiens spécialistes peuvent fixer librement leurs honoraires au-delà du tarif conventionnel), qui concerne désormais 56% de l'ensemble des praticiens, contre 37% en 2000. Enfin, les difficultés d'accès aux soins tiennent aussi à la couverture santé elle-même : un tiers des personnes éligibles à la complémentaire santé solidaire (CSS) n'y recourent pas[2], souvent par méconnaissance du dispositif. Une situation qui les éloigne d'autant plus des soins.

-12 % de places en établissements pour personnes âgées

Les inégalités d'accès concernent également l'accompagnement dans la durée. Alors que les besoins augmentent avec le vieillissement de la population, le nombre de places en établissements pour personnes âgées pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus a reculé de près de **12% entre 2018 et 2025**[3]. Cette insuffisance de l'offre est souvent compensée par les proches aidants, parfois au détriment de leur vie professionnelle, sociale et de leur propre santé. Mais la tension en matière d'accompagnement médico-social ne concerne pas que les personnes âgées. Si le nombre de places pour personnes en situation de handicap a doublé depuis 2004, cette progression ne suffit pas à garantir un accès effectif à l'accompagnement. Les délais d'instruction des demandes sont notamment souvent supérieurs au délai légal de quatre mois, tandis que les disparités territoriales peuvent fortement limiter les possibilités d'accueil à proximité du lieu de vie.

90 % des psychologues Mon Soutien Psy en zone urbaine

En matière de santé mentale, le bilan n'est guère plus heureux : **environ 10% des psychologues conventionnés Mon Soutien Psy exercent en zone rurale, contre 90% en zone urbaine**[4], alors que les communes urbaines ne concentrent que les deux tiers de la population. La prise en charge financière ne suffit donc pas à garantir l'accès aux soins lorsque les professionnels ou les structures sont trop éloignés, indisponibles ou en nombre insuffisant.

1 - Mutualité Française, Carnet de Santé de la France, septembre 2026

2 - Statistique publique de la santé et des solidarités (Dress), Le recours et le non-recours à la complémentaire santé solidaire, mars 2023

3 - Mutualité Française, Baromètre de la santé sociale, novembre 2025

4 - Caisse nationale d'Assurance Maladie, Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses - Propositions de l'Assurance Maladie pour 2022, juillet 2021

Les résultats de notre enquête

Les inquiétudes des Français en matière de santé se concentrent d'abord sur leur capacité à accéder effectivement au système de soins. **54% se disent préoccupés par l'état dégradé de l'hôpital public et 51% par les délais trop longs pour obtenir un rendez-vous ou un soin.**

La dimension financière occupe également une place importante. **47% des sondés citent parmi leurs principales inquiétudes l'augmentation du coût des soins ou de leurs dépenses de santé.** Près d'un Français sur deux redoute donc une dégradation de sa capacité à se soigner dans les prochaines années.

De ces résultats émerge une hiérarchie assez nette des préoccupations. Les Français s'inquiètent d'abord de la capacité du système de santé à répondre à leurs besoins : disposer d'un hôpital en état de fonctionner, obtenir un rendez-vous dans des délais raisonnables et pouvoir supporter financièrement le coût des soins. L'inquiétude porte moins sur l'émergence de nouveaux risques sanitaires que sur la possibilité concrète d'accéder au système de soins lorsqu'ils en auront besoin.

On observe cependant une variation des préoccupations avec l'âge : si les plus âgés sont globalement davantage préoccupés par les enjeux de santé, certains enjeux spécifiques inquiètent davantage les jeunes. C'est le cas de la santé mentale : 19% des 18-24 ans citent l'insuffisance de sa prise en charge parmi leurs principales inquiétudes, contre 9% de l'ensemble de la population, soit un niveau plus de deux fois supérieur.

Le territoire de résidence fait apparaître une autre fracture majeure concernant la disponibilité des professionnels de santé, dont la répartition géographique est inégale sur le territoire. Si **32% des habitants des agglomérations de plus de 200 000 habitants s'inquiètent d'une forte diminution du nombre de médecins généralistes, cela concerne 45% des habitants des communes de moins de 2 000 habitants, et 42% des habitants des communes de 2 000 à 10 000 habitants**. Il en va de même pour les spécialistes : 40% des habitants des communes de moins de 2 000 habitants redoutent leur diminution, davantage que dans les grandes agglomérations.

Les résultats de notre enquête résonnent directement avec les difficultés constatées par la donnée publique. 77% des Français déclarent avoir renoncé à des soins au cours des douze derniers mois, les délais d'obtention d'un rendez-vous constituant le premier motif de renoncement. Or, c'est précisément cette difficulté d'accès qui se retrouve au sommet des préoccupations pour l'avenir constatées dans notre enquête : 51% s'inquiètent des délais pour obtenir un rendez-vous ou un soin, tandis que les habitants des petites communes expriment beaucoup plus fortement leur inquiétude face à la diminution du nombre de médecins.

Les Français ne semblent pas seulement redouter une dégradation générale du système de santé : leurs inquiétudes se concentrent sur des obstacles très concrets — disponibilité de l'hôpital, délais d'attente, présence des médecins et coût des soins — qui conditionnent directement leur pouvoir de se soigner.

47% des sondés citent parmi leurs principales inquiétudes l'augmentation du coût des soins ou de leurs dépenses de santé.

Le pouvoir de...

S'ALIMENTER

Se nourrir dignement suppose de pouvoir accéder à une alimentation suffisante, saine, durable, choisie et culturellement adaptée aux convictions et pratiques de chacun et chacune. Pourtant, les contraintes budgétaires limitent les choix alimentaires et renforcent les inégalités, tant sur les quantités consommées que sur la qualité des aliments.

Lorsque les dépenses incompressibles augmentent, les ménages sont contraints à des arbitrages, faisant de l'alimentation une variable d'ajustement, parfois au détriment de leur santé.

1 citoyen sur 10 ne mange pas à sa faim

En juillet 2026, **9% des citoyens déclarent qu'il leur arrive « parfois ou souvent » de ne pas avoir assez à manger**[1]. Si cette proportion varie selon les enquêtes et les années[2], elle montre qu'au moins un dixième de la population est confronté à un manque de nourriture. Une insuffisance alimentaire quantitative qui peut affecter la santé mentale comme physique, la réussite scolaire ou professionnelle et, plus largement, les conditions de vie. Elle résulte d'arbitrages budgétaires contraints conduisant à diverses stratégies de restriction alimentaire (saut de repas, diminution des quantités consommées, priorité donnée à l'alimentation des enfants au détriment des adultes, etc.).

4 adultes sur 5 ne mangent pas suffisamment de fruits et légumes

Au-delà de la quantité de nourriture disponible, il faut regarder la qualité des aliments : manger à sa faim ne garantit pas la capacité de s'alimenter sainement et de manière équilibrée. En France, seule la moitié de la population déclare pouvoir manger tous les aliments qu'elle souhaite[3]. Ainsi, **la part des personnes ne pouvant pas, pour des raisons financières, consommer de la viande, du poisson ou un équivalent végétarien au moins tous les deux jours est passée de 7,3% en 2020 à 11,2% en 2025, soit une augmentation de plus de 50% en cinq ans**[4]. En matière de fruits et légumes, seuls 19% des hommes et 25% des femmes âgés de 18 à 85 ans déclarent consommer des fruits et légumes conformément aux recommandations nutritionnelles[5]. Les difficultés financières et l'offre alimentaire disponible peuvent ainsi conduire à renoncer à certains produits, à réduire la diversité des repas ou à privilégier des aliments moins coûteux, au détriment du confort quotidien, mais aussi de la santé.

-3,1% de dépenses alimentaires pour les ménages en 2023

La précarité alimentaire rencontrée par une partie croissante de la population française se traduit dans les données objectives de consommation. En effet, **les dépenses alimentaires des ménages ont diminué de 3,1% en volume en 2023, après une baisse de 2,9% en 2022**[6]. Pour les ménages, le budget alimentaire entre directement en concurrence avec d'autres dépenses indispensables, comme le logement, l'énergie ou la santé. Face à des dépenses incompressibles, l'alimentation devient une variable d'ajustement, avec des conséquences sur la quantité, la diversité des repas et l'équilibre nutritionnel.

1 - Crédoc, enquête Tendances de consommation 2026. Base : 1985 résidents en France métropolitaine âgés de 18 ans ou plus en juillet 2026.

2 - Le sondage OpinionWay « Les Français et le droit à l'alimentation », août 2026 établissait plus récemment la part des Français en insuffisance alimentaire quantitative à 13% des adultes en France métropolitaine.

3 - Crédoc, enquête Tendances de consommation 2026. Base : 1985 résidents en France métropolitaine âgés de 18 ans ou plus en juillet 2026

4 - Insee, Privation matérielle et sociale de 2020 à 2025, septembre 2026

5 - Santé Publique France, Fréquences nationales et régionales de consommation alimentaire par rapport aux recommandations nutritionnelles des adultes Français, 2021

6 - Insee, La consommation des ménages en 2024, juin 2025

Les résultats de notre enquête

Les difficultés financières affectent directement la manière dont une partie importante des Français se nourrit. **19% déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé à certains repas pour des raisons financières au cours des six derniers mois**. Autrement dit, près d'un Français sur cinq a été confronté, au moins ponctuellement, à une situation dans laquelle ses ressources ne lui permettaient pas de se nourrir à sa faim.

Ce phénomène est particulièrement marqué chez les jeunes. 29% des 18-24 ans et 28% des 25-34 ans déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé à certains repas pour des raisons financières. Si cette proportion diminue ensuite avec l'âge, elle demeure loin d'être négligeable parmi les générations plus âgées : 12% des 60-69 ans déclarent également avoir été confrontés à cette situation au cours des six derniers mois.

Les catégories les plus modestes apparaissent ainsi particulièrement exposées aux arbitrages alimentaires lorsque les ressources financières deviennent insuffisantes. 28% des ouvriers et 26% des employés déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé à certains repas.

Mais les contraintes financières se manifestent plus largement encore lorsqu'il ne s'agit plus de la quantité de nourriture consommée, mais de sa qualité. **50% des sondés déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé, pour des raisons financières, à la qualité des aliments qu'ils auraient souhaité acheter au cours des six derniers mois.** Pour la moitié de la population, la précarité alimentaire altère la qualité des produits consommés.

Là encore, les jeunes et les plus modestes sont particulièrement concernés : 67% des 18-24 ans et 62% des 25-34 ans déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé à la qualité des aliments qu'ils auraient souhaité acheter. De même, 64% des employés et 61% des ouvriers sont dans ce cas, tandis que 41% des cadres supérieurs et 36% des retraités font face à cet arbitrage.

Cette réalité fait directement écho aux inquiétudes exprimées plus largement sur le niveau de vie : 44% des Français considèrent que les dépenses alimentaires risquent d'affecter négativement leur niveau de vie dans les prochaines années. **Dans un contexte d'inflation, et face à des dépenses incompressibles, l'alimentation devient une variable d'ajustement particulièrement importante lorsque le budget se resserre. Le pouvoir de s'alimenter dignement, reconnu comme un droit humain par la France, ne doit donc pas se résumer à la nécessité de garantir à chacun et chacune l'accès à une quantité suffisante de nourriture : il renvoie également à la possibilité de choisir une alimentation saine, choisie et durable.**

50% des sondés déclarent avoir régulièrement ou parfois renoncé, pour des raisons financières, à la qualité des aliments qu'ils auraient souhaité acheter au cours des six derniers mois.

Le pouvoir de...

VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, les espaces naturels qui nous entourent ou plus généralement la biodiversité contribuent directement à notre santé, à notre bien-être et à la capacité des territoires à rester viables dans la durée. Pourtant, les pollutions, l'artificialisation des sols, la dégradation des écosystèmes et l'exposition croissante aux risques environnementaux fragilisent les conditions d'habitabilité de nombreux territoires.

23 agglomérations ont dépassé les normes réglementaires de qualité de l'air en 2024

L'habitabilité d'un territoire ne se limite pas à l'aménagement de l'espace ou à l'accès aux services. La qualité de l'air constitue un déterminant majeur du cadre de vie. **Pourtant, en 2024, 23 agglomérations françaises (soit 10% de l'effectif total) ont connu des dépassements des normes réglementaires de qualité de l'air**[1], exposant leurs habitants à des polluants associés à des risques respiratoires et cardiovasculaires. Ainsi chaque année, 40 000 décès prématurés sont dus à la pollution de l'air, particulièrement dans les zones concentrant trafic routier, activités industrielles ou chauffage au bois.

25,3% de la population n'est pas alimentée par une eau conforme aux normes relatives aux pesticides

À cela s'ajoutent les enjeux liés à la qualité de l'eau : **en France, un quart de la population n'est pas alimentée par une eau conforme aux normes relatives aux pesticides**[2], illustrant les pressions exercées sur les ressources en eau par certaines activités humaines, notamment agricoles.

1 habitant sur 2 des grands centres urbains dispose d'un espace vert public à proximité

À ces expositions s'ajoute l'inégale répartition des espaces favorables au bien-être : **dans les grands centres urbains, seul un habitant sur deux dispose d'un espace vert public à moins de cinq minutes à pied de son domicile**[3]. Or, ces espaces jouent un rôle essentiel dans l'entretien de la santé physique et mentale, le développement des liens sociaux et l'adaptation des villes qu'ils rafraîchissent face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs.

1 - SDES, Bilan de la qualité de l'air extérieur en 2024

2 - Eau France, Eau potable et assainissement, 2023

3 - Insee, Un accès inégal aux espaces verts dans les grands centres urbains, 2025

Les résultats de notre enquête

Les Françaises et les Français portent dans leur grande majorité un regard positif sur l'endroit où ils vivent. 84% se déclarent satisfaits de leur lieu de vie en matière de cadre de vie et de sécurité, dont 24% « tout à fait » satisfaits et 60% « plutôt » satisfaits.

Le regard devient toutefois un peu plus nuancé lorsqu'on interroge spécifiquement les personnes sur la dimension environnementale de leur lieu de vie, même si ce niveau reste élevé. **75% considèrent que leur quartier leur offre un environnement sain et suffisamment protégé face aux risques environnementaux, tels que la pollution, les fortes chaleurs, les inondations ou la sécheresse**. Dans le détail, 16% considèrent que c'est « tout à fait » le cas et 59% « plutôt » le cas. Un quart de la population estime donc, à l'inverse, que son environnement immédiat n'est pas suffisamment sain ou protégé face à ces risques.

Cette perception varie sensiblement selon l'âge. 33% des 18-24 ans estiment que leur environnement n'est pas suffisamment sain ou protégé face aux risques environnementaux, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population. Les jeunes apparaissent ainsi plus critiques sur la capacité de leur environnement immédiat à les protéger face aux conséquences des dérèglements environnementaux.

Mais c'est surtout le territoire de résidence qui fait apparaître les écarts les plus importants. **32% des habitants des agglomérations de plus de 200 000 habitants considèrent ne pas être suffisamment protégés face aux risques environnementaux, contre seulement 15% des habitants des communes de moins de 2 000 habitants**. Le sentiment de vulnérabilité environnementale est donc plus de deux fois plus répandu dans les grandes agglomérations que dans les territoires ruraux.

Un décalage intéressant apparaît lorsque l'on passe de l'évaluation générale du quartier à celle du logement lui-même. Si les trois quarts des répondants considèrent leur quartier suffisamment sain et protégé face aux risques environnementaux, ils ne sont plus que 63% à juger leur logement adapté aux périodes de grand froid ou de forte chaleur, et seulement 14% considèrent qu'il l'est « tout à fait ». Cette vulnérabilité est particulièrement forte dans les grandes villes : 40% des habitants des agglomérations de plus de 200 000 habitants et 48% de ceux de l'agglomération parisienne jugent leur logement inadapté. Elle concerne également 54% des locataires, contre 29% des propriétaires.

Le principal enseignement réside donc dans ce contraste : les Français apprécient très largement l'endroit où ils vivent, sans considérer pour autant que leur environnement et surtout leur logement soient toujours suffisamment préparés aux risques auxquels ils sont désormais confrontés.

75% considèrent que leur quartier leur offre un environnement sain et suffisamment protégé face aux risques environnementaux, tels que la pollution, les fortes chaleurs, les inondations ou la sécheresse.

Le pouvoir de...

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face à l'intensification des risques climatiques, la capacité à protéger les populations et à adapter les territoires devient un enjeu essentiel du pouvoir de vivre. Inondations, fortes chaleurs et bâtiments inadaptés peuvent fragiliser les conditions de vie, perturber l'accès aux services essentiels et menacer la santé. Les conséquences de ces événements dépendent aussi des ressources dont disposent les territoires et les habitants pour s'y préparer et y faire face.

1 habitant sur 4 exposé au risque d'inondation par submersion marine et/ou débordement de cours d'eau

Les effets du changement climatique exposent les populations, les territoires et les infrastructures à des risques qui menacent les conditions de vie et l'accès aux services essentiels. **En France, 18,5 millions de personnes sont exposées au risque d'inondation par submersion marine et/ou débordement de cours d'eau**[1]. Face à ces risques, l'adaptation des territoires devient urgente pour protéger les habitants, préserver les logements et garantir la continuité des infrastructures et des services essentiels, comme les transports, les soins ou l'école. Cet enjeu est d'autant plus important que les personnes les plus vulnérables disposent souvent de moins de ressources pour faire face aux conséquences de ces événements.

15 000 écoles impactées dans leur enseignement par les fortes chaleurs en 2026

L'intensification des épisodes de chaleur met en évidence la nécessité d'adapter les lieux de vie aux effets du changement climatique, afin de protéger les populations et de garantir la continuité des services essentiels. Les établissements scolaires en sont un exemple concret : lors de la canicule de juin 2026, près de **15 000 écoles ont dû fermer temporairement ou ont connu une perturbation de leur fonctionnement** en raison des fortes chaleurs[2]. Les lieux de travail, les transports, les espaces publics et l'ensemble des lieux de vie doivent s'adapter pour protéger les populations.

+36,2% de mortalité par rapport à la moyenne

Les canicules donnent à voir l'inégale capacité des territoires et des habitants à se protéger des fortes chaleurs : lors de la canicule de juin 2026, **un excès de mortalité de 5 764 décès a été enregistré, soit 36,2% de plus que le niveau attendu**[3]. Les personnes souffrant de maladies chroniques, les jeunes enfants, les personnes âgées, isolées ou encore les individus vivant dans des logements mal adaptés (mal isolés, situés dans des zones fortement minéralisées) ou à la rue sont les plus exposées à ces risques.

1 - SDES, Chiffres clés des risques naturels, 2023

2 - Sénat Comptes rendus de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, 6 juillet 2026

3 - Santé Publique France, Système d'alerte canicule et santé, septembre 2026

Les résultats de notre enquête

Si les Français portent un regard globalement positif sur leur cadre de vie, leur jugement devient nettement plus critique lorsqu'ils sont interrogés sur la capacité des lieux qu'ils fréquentent quotidiennement à faire face aux conséquences du changement climatique. **42% des Français estiment qu'au moins trois des six lieux testés – commune de résidence, lieu de travail, école, lieux de loisirs, transports et services de santé – ne sont pas adaptés aux défis posés par le changement climatique, qu'il s'agisse des fortes chaleurs, des événements météorologiques extrêmes ou encore de la pollution.**

Le sentiment d'une insuffisante adaptation ne concerne pas uniquement un équipement ou un service particulier. Pour une part importante de la population, il touche simultanément plusieurs espaces essentiels de la vie quotidienne. Ce résultat est d'autant plus significatif que, sur les six lieux testés, seuls quatre sont considérés comme adaptés par une majorité de répondants, dont deux à une courte majorité : 51% jugent ainsi leur lieu de travail adapté et 50% leur commune de résidence.

62% des Français jugent les services de santé inadaptés aux défis posés par le changement climatique. Le constat est également marqué concernant l'école : 45% la jugent inadaptée, contre 29% qui la considèrent adaptée. Ces résultats montrent que les interrogations sur l'adaptation portent notamment sur des lieux accueillant des populations potentiellement vulnérables face aux épisodes de chaleur ou aux événements climatiques extrêmes.

Ces perceptions permettent également de préciser le constat dressé dans la thématique « cadre de vie ». 75% des Français considèrent que leur quartier leur offre aujourd'hui un environnement sain et suffisamment protégé face aux risques environnementaux. Pourtant, lorsqu'on leur demande d'évaluer concrètement la préparation des différents lieux qui structurent leur quotidien, le jugement devient sensiblement plus réservé : 42% estiment qu'au moins trois d'entre eux ne sont pas adaptés aux défis du changement climatique.

Ce décalage est particulièrement éclairant. Les Français et les Françaises peuvent se sentir bien là où ils vivent et considérer leur environnement immédiat comme globalement sain, tout en doutant de la capacité des infrastructures, équipements et services qu'ils utilisent à être adaptés à un climat qui change. **Les données d'opinion font apparaître une attente qui dépasse la seule protection individuelle : celle d'une adaptation des lieux et des services du quotidien aux transformations climatiques déjà à l'œuvre.**

42% des Français estiment qu'au moins trois des six lieux testés – commune de résidence, lieu de travail, école, lieux de loisirs, transports et services de santé – ne sont pas adaptés aux défis posés par le changement climatique.

Le pouvoir de...

SE DÉPLACER AU QUOTIDIEN

Hausse du coût des transports, dépendance à la voiture, inégalités d'accès aux solutions de mobilité : les déplacements du quotidien deviennent pour de nombreux ménages une contrainte qui pèse directement sur leur vie. Pourtant, se déplacer est une condition essentielle du pouvoir de vivre.

La mobilité permet d'accéder à l'emploi, aux études, aux soins, aux commerces, aux services publics, mais aussi d'entretenir des liens sociaux et de participer à la vie culturelle ou associative

13% du budget des ménages est consacré aux transports

Alors que 40% des Français déclarent avoir déjà renoncé à un déplacement essentiel au cours des cinq dernières années, la question du coût est centrale. **En 2023, les transports représentaient 13% du budget des ménages**, dont près de **80% étaient consacrés à l'utilisation d'un véhicule personnel** (achat, entretien, assurance ou carburant)[1]. Parmi ces dépenses, la part consacrée au carburant est passée de 24% à 29% entre 2016 et 2023. Elle pèse particulièrement sur les ménages modestes (premier quartile de niveau de vie), pour lesquels la dépense en carburant est près de trois fois plus importante que pour le quatrième quartile.

90% des actifs ruraux utilisent leur véhicule pour aller travailler

Dans les territoires ruraux, près de 90% des actifs utilisent leur véhicule pour se rendre au travail, contre moins de 60% dans les pôles urbains[2]. Cette dépendance se traduit directement dans le budget des ménages : alors que 9% des ménages motorisés sont particulièrement exposés aux dépenses de carburant dans les intercommunalités urbaines, cette proportion atteint 13,5% dans les territoires ruraux, et grimpe jusqu'à 16,7% dans les zones rurales les plus éloignées des agglomérations. La ruralité n'explique pas tout puisque l'Insee observe aussi des disparités entre territoires comparables.

4,3 millions de personnes ne disposent d'aucun équipement de mobilité

Une situation d'autant plus inquiétante que **4,3 millions de personnes** ne possèdent ni voiture, ni permis de conduire, ni vélo, ni abonnement aux transports collectifs ou à un service de mobilité partagé[3]. Pour les ménages aux revenus modestes, les demandeurs d'emploi ou les personnes peu diplômées, ce manque de solution complique l'accès à l'emploi, à la formation, aux soins et aux démarches administratives. Au-delà de l'accès aux services et commerces essentiels, l'absence de moyens de transport limite également les possibilités de maintenir des relations sociales, de participer à des activités culturelles, sportives ou associatives, de se soigner, ou encore de saisir des opportunités professionnelles.

1 - SDRES, Chiffres clés du transport, 2025

2 - Insee, Les dépenses de carburant pèsent davantage sur le budget des ménages, septembre 2026

3 - Wimoov, Baromètre des mobilités du quotidien, 2026

Les résultats de notre enquête

La voiture occupe une place centrale dans les déplacements quotidiens des Françaises et des Français. **69% déclarent se sentir très ou assez dépendants de leur véhicule pour leurs déplacements du quotidien**. La dépendance automobile ressentie concerne donc plus de deux Français sur trois et apparaît comme une réalité très largement partagée.

Cette dépendance est néanmoins très fortement liée au territoire de résidence. Elle atteint 93% parmi les habitants des petites communes et 86% dans les communes de 2 000 à 10 000 habitants. Elle diminue à mesure que la taille de l'agglomération augmente : 56% des habitants des agglomérations de plus de 200 000 habitants se déclarent dépendants de leur voiture, et seulement 35% dans l'agglomération parisienne. **L'écart atteint ainsi 58 points entre les petites communes et l'agglomération parisienne.**

L'âge et la catégorie socioprofessionnelle jouent également un rôle important. La dépendance automobile est particulièrement importante parmi les actifs d'âge intermédiaire : 74% des 35-49 ans et 75% des 50-59 ans se déclarent dépendants de leur voiture. Elle atteint par ailleurs 81% chez les ouvriers, soit 12 points de plus que dans l'ensemble de la population. Ces différences peuvent notamment être rapprochées des lieux de résidence et des contraintes liées aux déplacements professionnels, même si cette seule question ne permet pas d'établir précisément le poids respectif de ces différents facteurs.

Ce résultat permet de mieux comprendre pourquoi les questions liées au coût et aux contraintes pesant sur l'usage de la voiture peuvent être vécues de manière très différente selon les segments de la population : lorsque l'automobile constitue une nécessité quotidienne plutôt qu'une possibilité parmi d'autres, toute évolution de son coût ou de ses conditions d'utilisation est susceptible d'avoir des conséquences beaucoup plus directes.

45% des répondants considèrent d'ailleurs que les dépenses de mobilité – carburant, transports en commun, train – risquent d'impacter négativement leur niveau de vie dans les prochaines années. Il s'agit du deuxième poste de dépenses le plus cité, derrière l'énergie.

C'est sans doute l'un des principaux enseignements de l'enquête sur la mobilité : la voiture demeure, pour une grande partie de la population et particulièrement hors des grandes agglomérations, moins un choix qu'une contrainte ressentie du quotidien en l'absence d'alternative réelle.

69% déclarent se sentir très ou assez dépendants de leur véhicule pour leurs déplacements du quotidien.

Le pouvoir de...

ACCÉDER AUX SERVICES PUBLICS

L'existence d'un droit ne suffit pas à garantir qu'il puisse être exercé. Complexité des démarches, manque d'information, dématérialisation des procédures, éloignement des services ou délais de traitement peuvent constituer autant d'obstacles qui fragilisent l'accès aux droits de certaines personnes.

30 % de non recours aux droits

L'accès aux droits constitue une condition essentielle de l'autonomie et de la sécurité des parcours de vie. Pourtant, **en France, plus de 30 % des personnes ne perçoivent pas une aide à laquelle elles peuvent prétendre**[1]. Or, le non-recours peut considérablement affecter les conditions de vie et se répercuter sur l'ensemble du parcours d'accès aux droits. C'est le cas du RSA : en France, 34% des personnes éligibles au revenu de solidarité active (RSA) n'en font pas la demande. Ce non-recours peut aussi provoquer l'éloignement de certains droits ou aides associées (comme des aides à la mobilité, ou encore l'accès facilité à la Complémentaire santé solidaire (CSS), qui réduit le coût des dépenses de santé).

1 non-recours sur 3 dû au manque d'information sur les aides disponibles

Parmi les personnes ayant renoncé à un droit, **37% évoquent un manque d'information sur les aides disponibles ou les organismes compétents**[2]. Un déficit d'information qui pénalise particulièrement les personnes les plus éloignées des services publics et risque d'accentuer les inégalités, en les privant de ressources et de protections auxquelles elles pourraient prétendre.

+41 % d'augmentation du délai moyen d'obtention d'un titre de séjour entre 2019 et 2023

Les difficultés sont particulièrement marquées pour les personnes étrangères, pour qui les démarches en préfecture et les délais de traitement peuvent prolonger l'incertitude administrative. **Entre 2019 et 2023, le délai moyen de renouvellement d'un titre de séjour est passé de 78 à 110 jours**[3]. Or, attendre un document complique l'accès à l'emploi, au logement, aux prestations sociales ou aux soins. L'effectivité des droits ne dépend donc pas seulement de leur existence : elle repose aussi sur la capacité à les connaître, à les faire valoir et à obtenir une réponse dans des délais compatibles avec les besoins du quotidien.

1 - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Baromètre d'opinion sur le non recours, 2022

2 - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), Baromètre d'opinion sur le non recours, 2022

3 - Défenseur des droits, Enquête nationale relative à l'instruction des demandes des ressortissants étrangers par les préfectures, juillet 2026

Les résultats de notre enquête

L'existence d'une aide ne garantit pas qu'elle bénéficie effectivement à toutes les personnes qui y ont droit. **Un Français sur cinq déclare avoir déjà renoncé à une aide de l'État, du département ou de la ville à laquelle il était éligible.** Le non-recours « conscient » — qui désigne les situations dans lesquelles les bénéficiaires potentiels savent qu'ils pourraient avoir droit à une prestation, mais ne la sollicitent pas — apparaît plus fréquent parmi certaines catégories de la population : il concerne 27% des demandeurs d'emploi et 25% des ouvriers.

L'enquête permet surtout de comprendre les mécanismes qui conduisent à ce renoncement. Parmi les personnes ayant déjà renoncé à une aide, **53% citent la complexité administrative**. Il s'agit, de très loin, du premier motif avancé. Le non-recours ne traduit donc pas nécessairement une absence de besoin ou d'intérêt pour les dispositifs existants : pour une partie de leurs bénéficiaires potentiels, c'est l'accès même à ces dispositifs qui constitue un obstacle.

Un deuxième résultat est particulièrement révélateur : 28% des personnes ayant renoncé à une aide expliquent que son montant leur paraissait trop faible au regard des démarches nécessaires pour l'obtenir. Le problème ne réside alors pas seulement dans la complexité administrative en elle-même, mais dans l'arbitrage entre l'effort demandé pour accéder à un droit et le bénéfice attendu.

Les obstacles sont par ailleurs plus marqués parmi les ménages disposant des revenus les plus faibles. Chez les personnes vivant dans un foyer dont le revenu net mensuel est inférieur à 1 250 euros, 20% citent la crainte de se voir refuser l'aide. La difficulté à joindre un interlocuteur est également davantage mentionnée par ces ménages : 28% la citent, contre 19% en moyenne parmi l'ensemble des personnes ayant renoncé à une aide. Les publics qui peuvent avoir le plus besoin des dispositifs publics peuvent ainsi être confrontés à plusieurs obstacles simultanés dans leur accès aux droits.

La dématérialisation constitue enfin un frein spécifique pour une partie de la population. **18% des personnes ayant renoncé à une aide citent la complexité liée à la numérisation des démarches, une proportion qui atteint 23% chez les retraités.** Le développement des démarches en ligne peut ainsi simplifier l'accès aux services pour certains usagers tout en constituant une difficulté supplémentaire pour d'autres.

L'enjeu de l'accès aux aides publiques ne réside donc pas seulement dans l'existence des droits, mais dans la possibilité effective de les exercer. De ce point de vue, le non-recours constitue une forme particulièrement concrète d'inégalité, voire d'exclusion : disposer du même droit ne signifie pas nécessairement disposer de la même capacité à le faire valoir.

Plus de la moitié des personnes ayant renoncé à une aide citent la complexité administrative.

Le pouvoir de...

PRENDRE DU TEMPS POUR SOI

Le repos est une dimension fondamentale du pouvoir de vivre, en ce qu'il permet de disposer de temps pour soi, se reposer et préserver sa santé physique et mentale, mais aussi de maintenir des liens sociaux et familiaux. Les vacances sont un temps privilégié pour répondre à ces besoins, mais la possibilité de partir reste fortement marquée par les inégalités économiques et sociales.

Plus largement, l'accès à des temps de repos, de loisirs et de sociabilité dépend des ressources dont disposent les individus pour dégager du temps et en faire un espace de liberté, dans leur quotidien comme en dehors de leur environnement habituel.

57 % des Français·es partent en vacances chaque année

L'accès aux vacances reste inégalement réparti dans la population. **14% des Français ne partent jamais en vacances, et un tiers de la population n'est en mesure de ne partir que rarement** (une fois tous les deux ans ou moins)[1]. La possibilité de départ dépend fortement de la catégorie sociale : **78% des cadres supérieurs partent en vacances, contre 54% des ouvriers**[2]. Si certains choisissent de rester chez eux, les non-départs s'expliquent aussi par des contraintes économiques, professionnelles, familiales ou de santé. Pourtant, les vacances[3] sont un temps important de prise de recul sur le quotidien, de socialisation, de développement culturel, de repos et d'exploration de soi, de ses goûts et de son environnement.

60 % des personnes qui ne partent pas en vacances évoquent des raisons financières

Le coût constitue le principal frein au départ en vacances : **six personnes sur dix qui ne partent pas évoquent des raisons financières.** Pour les ménages les plus modestes, les dépenses liées aux vacances entrent en concurrence avec les dépenses du quotidien. Les aides au départ contribuent à faciliter l'accès aux séjours, mais ne suffisent pas à résorber les inégalités. Si le nombre de bénéficiaires de Chèques-Vacances a progressé de 55% entre 2008 et 2024, **23% de la population qui part rarement ne s'est pas vu proposer de Chèques-Vacances**[4]. Au-delà du facteur financier, les pratiques de départ sont façonnées par les trajectoires sociales. Les catégories les plus favorisées disposent plus fréquemment de ressources qui facilitent l'accès aux vacances, comme la possibilité de séjourner dans une résidence secondaire ou de mobiliser un réseau familial ou amical.

6 Français·es sur 10 pratiquent une activité sportive régulière

La possibilité de se réserver du temps pour une activité physique ou sportive participe au bien-être, à la santé et à l'équilibre de vie. En 2025, **61% des personnes de 15 ans ou plus déclarent pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine**[5]. Cette pratique reste toutefois socialement différenciée : les contraintes de temps, le coût des activités et les conditions de vie peuvent limiter les possibilités de pratiquer régulièrement. Permettre à chacun de disposer de temps pour soi suppose donc aussi de rendre les loisirs accessibles, financièrement comme matériellement, et de faciliter leur place dans le quotidien.

1 - Crédoc, Les freins au départ en vacances, juillet 2026

2 - Crédoc, Les freins au départ en vacances, juillet 2026

3 - L'Insee définit les vacances comme les déplacements d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile, en dehors des déplacements professionnels ou de santé.

4- Crédoc, Les freins au départ en vacances, juillet 2026

4 - Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Baromètre national des pratiques sportives, 2025

Les résultats de notre enquête

Disposer de temps pour soi est loin d'être une évidence pour l'ensemble de la population. **19% des Françaises et des Français déclarent n'en avoir que rarement ou jamais, une fois retranchées leurs obligations personnelles, familiales ou professionnelles.** À l'inverse, seuls 40% disent disposer souvent de temps pour eux, tandis que 41% répondent que cela leur arrive seulement parfois.

Cette contrainte est particulièrement forte à certaines périodes de la vie. 41% des parents ayant un enfant de moins de 5 ans déclarent disposer rarement ou jamais de temps pour eux, tout comme 40% des parents d'enfants âgés de 6 à 10 ans. Ces proportions sont plus de deux fois supérieures à la moyenne nationale. Les premières années de la parentalité apparaissent ainsi comme une période particulièrement contrainte, au cours de laquelle les obligations familiales viennent réduire fortement le temps dont les individus peuvent librement disposer. Les facilités d'accès à des modes de garde ou d'accueil des enfants hors temps scolaires restent dépendantes des moyens financiers, des territoires de vie et de l'offre locale de services ou encore de la proximité de solutions familiales.

La capacité à ralentir et à prendre du temps pour soi évolue aussi selon la catégorie sociale. **28% des ouvriers et 27% des employés déclarent disposer rarement ou jamais de temps pour eux, contre 19% dans l'ensemble de la population.** Les inégalités de temps libre ne sont donc pas seulement des inégalités de revenus : elles concernent également la maîtrise de son temps et la possibilité de dégager, dans la vie quotidienne, des moments qui ne soient pas consacrés à des obligations.

28% des ouvriers et 27% des employés déclarent disposer rarement ou jamais de temps pour eux, contre 19% dans l'ensemble de la population.

Le pouvoir de...

S'ÉDUQUER ET SE FORMER

L'éducation et la formation permettent de développer les capacités individuelles, de construire son autonomie et d'accéder à de nouvelles opportunités tout au long de la vie. Pourtant, les parcours éducatifs et professionnels restent marqués par les inégalités sociales : les conditions d'apprentissage, les ressources familiales, la connaissance des filières, la capacité à se projeter ou encore l'accès aux réseaux jouent un rôle déterminant dans les trajectoires.

Plus tard, l'accès à la formation, à l'enseignement supérieur ou aux possibilités de reconversion demeure largement conditionné par les opportunités rencontrées au cours de la vie.

40 points d'écart aux évaluations nationales entre le plus haut et le plus basselon le niveau social des établissements scolaires

L'école joue un rôle essentiel dans la construction des parcours de vie, mais les opportunités éducatives et les conditions d'apprentissage restent très influencées par l'environnement social des élèves. **Aux évaluations nationales, le score moyen en français varie de plus de 40 points entre les établissements accueillant les publics du plus haut et du plus bas niveau social**[1]. Or, les résultats scolaires jouent un rôle déterminant dans les choix d'orientation et les possibilités de poursuite d'études. Alors même que l'école se veut garante de l'égalité des chances, les inégalités qui apparaissent tôt dans le parcours scolaire, avec des orientations précoces et non choisies, peuvent progressivement limiter les perspectives futures et peser sur l'accès à certaines formations ou certains métiers.

662 000 étudiants bénéficient d'une bourse sur critères sociaux

Pour les jeunes qui choisissent de poursuivre des études supérieures, l'accès à l'enseignement dépend grandement de l'origine sociale, et des ressources dont disposent les étudiants pour financer leurs études et leur vie quotidienne. Durant l'année universitaire 2024-2025, **662 000 étudiants ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux, soit 22% des étudiants**[2]. Si ces aides facilitent l'accès aux études, elles ne suffisent pas à couvrir l'intégralité des frais de scolarité et dépenses du quotidien. Faute de soutien familial suffisant, certains doivent travailler en parallèle de leurs études ou renoncer à des formations et à des expériences déterminantes, telles qu'une mobilité à l'international, ou un stage non ou mal rémunéré. Au-delà des ressources financières, les étudiants issus des classes supérieures bénéficient aussi de ressources sociales et culturelles qui facilitent leurs choix d'orientation, leur compréhension des codes de l'enseignement supérieur et leur insertion professionnelle.

1 - Ministère de l'Éducation nationale, Évaluations nationales de septembre 2025, novembre 2025

2 - Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques, Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025, septembre 2025

Les résultats de notre enquête

L'accès à l'éducation et à la formation ne garantit pas que chacun puisse choisir librement son parcours. Qu'il s'agisse de poursuivre des études, de s'orienter vers une formation professionnelle choisie, de se reconvertir ou d'acquérir de nouvelles compétences au cours de sa vie, les possibilités de formation dépendent aussi des conditions matérielles dans lesquelles les choix peuvent s'exercer. Pour les jeunes, les aspirations ne suffisent pas toujours à déterminer l'orientation suivie : **20% des parents ayant des enfants âgés de 12 à 30 ans déclarent avoir déjà dû renoncer à un souhait de formation ou de scolarité pour leur enfant**, qu'il s'agisse du type d'orientation ou de la formation envisagée.

Ce renoncement est très inégalement réparti socialement. Il concerne 28% des parents appartenant aux ménages aux revenus modestes, contre 13% parmi les ménages les plus aisés. L'écart de 15 points montre combien les ressources économiques disponibles peuvent peser sur la capacité des familles à transformer un souhait d'orientation en possibilité réelle.

Les raisons avancées par les parents ayant dû renoncer confirment très nettement cette dimension financière. **55% citent le manque de moyens pour financer directement la formation. Mais le coût des études ne s'arrête pas aux frais de formation : 30% mentionnent le manque de moyens pour financer un logement et 19% le coût des transports.** Pour 81% des parents ayant renoncé à un souhait de formation de leur enfant, le facteur financier en était la cause. Au-delà des dépenses elles-mêmes, ces résultats posent aussi la question des ressources familiales sur lesquelles les jeunes peuvent s'appuyer pour concrétiser leurs choix. Même lorsque la formation est accessible en théorie, l'absence de soutien familial peut contraindre les choix.

Une formation peut ainsi être théoriquement ouverte à un jeune mais devenir, en pratique, inaccessible si elle suppose de quitter le domicile familial, de financer un logement ou d'assumer des déplacements réguliers.

La géographie de l'offre constitue d'ailleurs le deuxième grand type d'obstacles. 32% des parents ayant renoncé évoquent l'absence de formations adaptées à proximité de leur domicile. À l'inverse, le manque de connaissance du système d'orientation n'est cité que par 15% des parents concernés. Dans les situations de renoncement mesurées ici, les contraintes matérielles et territoriales sont donc beaucoup plus fréquemment mentionnées que le manque d'information.

L'enquête met ainsi en évidence un autre mécanisme par lequel ces inégalités se creusent : les aspirations éducatives elles-mêmes peuvent se heurter aux ressources dont disposent les familles pour les réaliser. Le pouvoir de s'éduquer et de se former ne repose donc pas uniquement sur l'existence d'une offre de formation ou sur la liberté théorique de choisir son orientation. Il dépend aussi très concrètement de la capacité à financer une formation, un logement ou des transports, et de la possibilité d'accéder à une offre suffisamment proche du lieu où l'on vit.

20% des parents ayant des enfants âgés de 12 à 30 ans déclarent avoir déjà dû renoncer à un souhait de formation ou de scolarité pour leur enfant.

Le pouvoir de...

VIVRE ENSEMBLE

Les relations sociales jouent un rôle essentiel dans la construction de l'autonomie, du bien-être et de la participation à la vie collective. Elles permettent de disposer de personnes sur lesquelles compter, de partager des activités, de recevoir du soutien ou encore de prendre part à des projets communs.

Pourtant, les ressources économiques, la situation professionnelle, le lieu de résidence ou encore l'accès aux espaces de sociabilité influencent les occasions de rencontrer les autres et la capacité à entretenir des relations dans la durée.

1 Français·es sur 4 se sent seul

En juillet 2025, **24% des Françaises et des Français déclarent se sentir seuls souvent, tous les jours ou presque**[1]. Ce ressenti peut être éprouvé même lorsque l'on est entouré, quand les relations ne répondent pas aux besoins de proximité, de soutien ou de partage. Au-delà du sentiment de solitude, l'isolement objectivement caractérisé par des contacts physiques rares ou inexistants avec les différents réseaux de sociabilité — famille, amis, relations professionnelles, voisinage ou associations — concerne **près d'un tiers de la population**. Ces deux phénomènes montrent que le lien social ne se mesure pas seulement au nombre de contacts : être entouré ne garantit pas de se sentir soutenu, et les occasions de rencontrer les autres ne suffisent pas toujours à nouer des relations satisfaisantes.

3 fois plus de personnes isolées chez les plus précaires

Les difficultés matérielles peuvent encore fragiliser ces liens. **16% des personnes aux revenus modestes sont en situation d'isolement, soit trois fois plus que les personnes disposant de hauts revenus**[2]. L'écart est aussi marqué par la situation professionnelle : 20% des personnes au chômage sont isolées, soit trois fois plus que les actifs occupés. Et pour cause, les difficultés financières peuvent limiter les sorties, les loisirs ou la possibilité de recevoir, tandis que la perte des relations professionnelles peut réduire les occasions de contact quotidien.

23% des citadins échangent avec leur commerçant sur des sujets personnels

Dans ce contexte, les espaces de sociabilité de proximité jouent un rôle important. Dans les grandes agglomérations, **23% des habitants déclarent avoir échangé sur des sujets personnels avec un commerçant de leur quartier au cours des douze derniers mois**[3]. Les échanges entre voisins et la participation associative offrent également des occasions de rencontre, de soutien et d'engagement collectif essentiels pour renouer avec les autres, participer et trouver sa place dans la vie collective.

1 - Fondation de France, Étude Solitudes 2025, janvier 2026

2 - Fondation de France, Étude Solitudes 2025, janvier 2026

3 - Fondation de France, Étude Solitudes 2025, janvier 2026

Les résultats de notre enquête

Pouvoir vivre ensemble suppose aussi de savoir que l'on peut compter sur d'autres lorsque l'on traverse une difficulté. **Or, 35% des Français déclarent ne pas se sentir suffisamment entourés en cas de coup dur, qu'il s'agisse d'obtenir une aide matérielle, financière ou morale.** Plus d'un répondant sur trois éprouve ainsi une forme de fragilité de son réseau de soutien.

Cette vulnérabilité est particulièrement forte au cœur de la vie active. 40% des 35-49 ans et 42% des 50-59 ans considèrent ne pas pouvoir suffisamment compter sur leur entourage en cas de difficulté. Elle est également plus fréquente parmi les catégories populaires : 43% des ouvriers partagent ce sentiment, soit huit points de plus que l'ensemble de la population.

La dimension territoriale apporte un autre enseignement. 38% des habitants des communes de moins de 2 000 habitants estiment ne pas être suffisamment entourés en cas de coup dur. Ce résultat nuance l'image de territoires ruraux dans lesquels les solidarités de proximité permettraient de disposer d'un soutien plus important. Les données présentées précédemment montrent d'ailleurs que l'isolement relationnel y est davantage présent, alors même que le sentiment de solitude est, lui, plus fréquent dans les grandes agglomérations.

Le pouvoir de vivre ensemble ne se résume donc ni au nombre de relations entretenues, ni au fait de se sentir seul. Il tient également à la solidité des liens sur lesquels chacun peut s'appuyer lorsque survient une difficulté. De ce point de vue, le fait que plus d'un tiers des Français ne se sentent pas suffisamment entourés révèle une fragilité du lien social qui dépasse le seul phénomène de solitude.

35% des Français déclarent ne pas se sentir suffisamment entourés en cas de coup dur, qu'il s'agisse d'obtenir une aide matérielle, financière ou morale.

Le pouvoir de...

PARTICIPER ET AGIR

La capacité à participer à la vie collective constitue une dimension essentielle du pouvoir de vivre. Elle renvoie à la possibilité pour chacune et chacun de faire entendre sa voix, de prendre part aux décisions qui concernent son quotidien et de contribuer aux projets collectifs.

Au-delà du vote, cette thématique interroge le rapport aux institutions, la confiance démocratique et l'évolution des formes d'engagement citoyen en observant la possibilité pour les individus de s'engager, de peser dans les décisions et de trouver leur place dans la vie collective.

16% des électeurs s'abstiennent systématiquement

Lorsque l'on évoque la participation à la vie démocratique, le vote apparaît spontanément comme sa forme la plus emblématique. Pourtant, une part croissante des électeurs se tient durablement à distance des urnes. En 2022, **16% des électeurs se sont abstenus systématiquement à l'ensemble des scrutins, contre 9% en 2007**[1]. Une évolution qui s'inscrit dans un contexte de forte défiance envers la politique : 78% des citoyens déclarent ne pas avoir confiance dans la politique. Une distance qui nourrit le sentiment de ne pas être représenté, ni véritablement entendu.

11% des Français·es donnent du temps chaque semaine à une association

L'engagement ne se limite pas à la participation électorale. En 2025, **11% des Français, soit près de 5 millions de personnes, consacrent du temps chaque semaine à une association**[2], contribuant à des actions de solidarité, à des projets culturels ou sportifs et à l'animation de la vie locale. La propension à s'engager reste toutefois disparate, notamment selon le niveau d'étude. Disposer de temps libre, connaître le tissu associatif local, se sentir légitime à y prendre part ou encore pouvoir concilier cet engagement avec les contraintes de la vie quotidienne sont autant de conditions de l'engagement.

25 fois plus de volontaires en Service Civique depuis 2010

Développer le pouvoir d'agir suppose de créer des occasions concrètes de participer à la vie collective. Chez les jeunes, différents dispositifs permettent de transmettre une culture de l'engagement qui pourra se développer tout au long de la vie, à l'image du **Service civique**, des conseils de jeunes, des budgets participatifs, de l'engagement dans les associations ou encore des projets d'éducation populaire. Depuis sa création, le nombre de volontaires en Service civique a connu une progression fulgurante, passant de **6 000 jeunes en 2010 à près de 150 000 en 2024**[3]. Si ces expériences ne sauraient, à elles seules, répondre au phénomène de défiance envers la démocratie représentative, elles offrent l'occasion de contribuer à des projets d'intérêt général, de prendre part à la vie collective et montrent que le pouvoir d'agir peut aussi se construire par l'expérience et la participation concrète.

1 - Insee, Enquête sur la participation électorale, novembre 2022

2 - Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, La France Bénévole 2025, 2025

3 - Agence du Service Civique, Rapport d'activité 2025

Les résultats de notre enquête

45% des Françaises et des Français déclarent disposer autour d'eux d'espaces, de collectifs, d'associations ou d'organisations leur permettant d'agir concrètement sur des situations qui les préoccupent.

La participation à la vie collective ne dépend pas seulement de la volonté de s'engager : elle suppose également de disposer, à proximité, de lieux et de structures permettant de transformer cette volonté en action.

Cette perception de la capacité à agir varie sensiblement avec l'âge. 55% des personnes âgées de 70 ans et plus déclarent disposer de tels espaces d'action, contre seulement 38% des 35-49 ans, soit un écart de 17 points.

Une fracture territoriale se dessine également. Seuls 36% des habitants des communes de moins de 2 000 habitants estiment disposer autour d'eux de structures leur permettant d'agir, contre 49% dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants.

Ces données apportent un éclairage complémentaire aux indicateurs objectifs de participation présentés précédemment. D'un côté, 16% des électeurs se sont systématiquement abstenus lors des scrutins de 2022, contre 9% en 2007 ; de l'autre, l'engagement associatif reste important et 11% des Français donnent chaque semaine de leur temps à une association. Le nombre de volontaires en Service civique est, par ailleurs, passé de 6 000 en 2010 à près de 150 000 en 2024. Ainsi, la défiance envers les institutions et le personnel politique ne traduit pas un désinvestissement complet des citoyens et citoyennes dans la vie publique.

L'enquête révèle toutefois un enjeu distinct : au-delà de la participation effectivement observée, tous les Français n'ont pas le sentiment de disposer des mêmes possibilités concrètes pour agir. Le pouvoir d'agir ne peut donc être réduit au vote, ni même à la seule volonté individuelle de s'engager. Il dépend aussi de l'information dont disposent les citoyennes et les citoyens sur ce qui existe et de l'existence et de l'accessibilité de structures permettant de participer à un projet collectif, de défendre une cause ou de faire évoluer une situation qui préoccupe. Le fait qu'une majorité des Français ne déclare pas disposer de tels espaces montre ainsi que les inégalités de participation sont également des inégalités d'opportunités d'engagement.

45% des Françaises et des Français déclarent disposer autour d'eux d'espaces, de collectifs, d'associations ou d'organisations leur permettant d'agir concrètement sur des situations qui les préoccupent.

Le pouvoir de...

SE PROJETER DANS L'AVENIR

Les premières années de la vie adulte constituent une période déterminante au cours de laquelle se construisent l'émancipation, l'insertion professionnelle et les projets de vie. Pourtant, les jeunes figurent parmi les publics les plus exposés à la précarité économique et vivront pleinement les transformations écologiques en cours. Ils connaissent un taux de pauvreté supérieur à celui de l'ensemble de la population[1], alors même que les mécanismes de protection sociale leur sont plus difficilement accessibles : avant 25 ans, l'accès au RSA demeure extrêmement limité, tandis que les ressources étudiantes reposent encore largement sur le soutien familial.

Dans ce contexte, accéder à un emploi, poursuivre des études ou se loger constitue souvent un défi qui conditionne durablement les trajectoires.

13,1% des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation

L'entrée dans la vie adulte ne suit pas un parcours linéaire. Au premier trimestre 2026, **13,1% des jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET)**[2]. Cette situation peut résulter de parcours très divers, marqués par des difficultés d'accès à l'emploi, un décrochage scolaire ou un manque d'accompagnement. Au-delà de la précarité économique, les jeunes de moins de 25 ans n'étant pas éligibles au RSA, un éloignement prolongé de la formation et du travail peut fragiliser l'accès à l'autonomie et les perspectives d'avenir.

18,6% des jeunes salariés sont en contrat à durée déterminée

Même lorsqu'ils accèdent à l'emploi, les jeunes sont davantage exposés à l'instabilité : **18,6% des jeunes en emploi travaillent en contrat à durée déterminée**, contre 7,4% des 25-49 ans[3]. Les contrats courts rendent les revenus moins prévisibles, retardent l'accès à l'autonomie et affectent les perspectives d'avenir, comme l'accès à un logement, l'accès au crédit, la poursuite d'une formation, le choix de fonder une famille ou le financement d'un projet.

92% du patrimoine concentré sur la moitié des ménages les plus dotés

Pour les jeunes, les inégalités de ressources familiales pèsent aussi sur les perspectives d'avenir. **La moitié des ménages les plus dotés concentre 92% du patrimoine brut, tandis qu'environ un tiers des ménages ne reçoit aucun héritage au cours de la vie**[4]. Or le patrimoine familial, lorsqu'il peut être mobilisé ou transmis, constitue une sécurité financière qui élargit le champ des possibles. Il peut permettre de prendre des risques, d'accepter un stage peu rémunéré mais porteur d'opportunités, de poursuivre des études plus longues, de se reconvertir ou d'affronter les périodes de précarité. À l'inverse, en l'absence de soutien familial, la constitution de cette sécurité repose davantage sur les revenus du travail, dans un contexte où l'inflation et les dépenses contraintes limitent les capacités d'épargne.

1 - 18,6 % des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15,4 % de l'ensemble de la population. Ce taux atteint 22,4 % chez les moins de 18 ans, faisant des enfants et des jeunes les catégories d'âge les plus exposées à la pauvreté. (Insee).

2 - Insee, Part des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation (NEET) - France hors Mayotte, mai 2026

3 - Insee, Emploi, chômage, revenus du travail, juin 2025

4 - Insee, Enquête Histoire de vie et patrimoine, décembre 2023

5 - Conseil d'Analyse Économique, Repenser l'héritage, décembre 2021

Les résultats de notre enquête

Les perspectives d'avenir des jeunes se construisent dans un contexte où plusieurs sources d'incertitude se cumulent. L'accès à l'autonomie reste contraint par les difficultés d'insertion professionnelle et de logement, tandis que les transformations environnementales soulèvent des inquiétudes quant aux conditions de vie futures.

Ainsi, 45% des 18-24 ans et 38% des 25-34 ans redoutent que leurs dépenses de logement pèsent négativement sur leur niveau de vie dans les prochaines années. Par ailleurs, 33% des 18-24 ans estiment que leur environnement n'est pas suffisamment sain ou protégé face aux risques environnementaux, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Dans ce contexte, les ressources dont les jeunes pensent pouvoir disposer au cours de leur vie constituent un autre déterminant de leurs perspectives d'avenir. **Ainsi, près de la moitié des jeunes n'ont pas de perspective d'héritage.**

À l'inverse, parmi les 18-34 ans qui anticipent un héritage, un tiers estime que celui-ci améliorera significativement sa situation financière, tandis que les deux tiers restants ne s'attendent pas à ce qu'il change significativement leur situation. En d'autres termes, une part marginale de la population concentre la majorité des héritages, ce qui suscite de fortes disparités dans les perspectives d'avenir.

Ce constat rejoint celui dressé par la donnée publique. La moitié des ménages les plus dotés concentre 92% du patrimoine, tandis qu'environ un tiers des ménages ne reçoit aucun héritage au cours de la vie. Si les héritages sont perçus de plus en plus tardivement[5], les transmissions de patrimoine peuvent intervenir très tôt, constituant un facteur déterminant des parcours de vie et des horizons envisageables.

Le pouvoir de se projeter dans l'avenir apparaît ainsi étroitement lié aux ressources disponibles aujourd'hui, mais également à celles que chacun peut espérer mobiliser demain. L'enquête met en lumière cette dimension souvent moins visible des inégalités entre jeunes : au-delà des écarts de revenus ou de situation professionnelle, tous n'abordent pas l'avenir avec le même niveau de sécurité patrimoniale ni, par conséquent, avec le même horizon de possibilités.

Près de la moitié des jeunes n'ont pas de perspective d'héritage.

PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Créé en 2019, le Pacte du Pouvoir de Vivre est un collectif de 65 organisations parmi les plus reconnues de la société civile organisée française, aussi diverses dans leur statut (associations, fondations, ONG, syndicat, mutuelles…) que dans leurs domaines d'action – environnement, lu!e contre la pauvreté, logement, travail, jeunesse, ESS, migration…

Cette alliance inédite agit afin que les questions sociales, environnementales et démocratiques, qui sont indissociables, soient prises en compte dans les décisions politiques et dans le débat public au niveau local et national.

www.pactedupouvoirdevivre.fr

Fondation Jean Jaurès

Reconnue d'utilité publique dès sa création, la Fondation Jean Jaurès est la première des fondations politiques françaises. Elle est présidée par Jean-Marc Ayrault. Indépendante, européenne et sociale-démocrate, elle se veut depuis plus de trente ans un lieu de réflexion, de dialogue et d'anticipation.

La collection des « Rapports », dirigée par Laurent Cohen et Jérémie Peltier, répond à l'ambition de faire naître analyses pertinentes et propositions audacieuses, mais aussi de mettre cette production intellectuelle et politique au service de tous.

https://www.jean-jaures.org